

Communauté de Communes du Pays de Saverne

Multi-accueil « L'île aux enfants »

PROJET D'ETABLISSEMENT

2019 / 2024



13 rue de l'Eglise
67490 DETTWILLER
03 88 02 14 47
mad@cc-saverne.fr

SOMMAIRE

PROJET SOCIAL

Historique	p.3
Situation géographique et population	p.3
Offres de garde sur le territoire	p.4
Public accueilli	p.4
Possibilités d'accueil et agrément	p.4
Conclusion	p.5

PROJET EDUCATIF

Présentation de l'équipe	p.6
Les locaux	p.6
Les valeurs de la structure	p.7
Les intentions éducatives de la structure	p.7
L'aménagement de l'espace	p.9
Le travail d'équipe	p.9
Le travail en partenariat	p.9
La place des familles	p.10

PROJET PEDAGOGIQUE

Une journée type chez les bébés	p.11
Une journée type chez les moyens grands	p.11
L'inscription	p.12
L'adaptation	p.12
L'accueil au quotidien	p.12
Les temps d'activités	p.13
Les temps de regroupements, de chants, de langage	p.13
Les temps de change, la propreté, les soins	p.13
Le repas, le goûter	p.14
La sieste	p.14
Le doudou, la tétine	p.15
Les projets spécifiques « fil conducteur »	p.15
Conclusion	p.15

PROJET SOCIAL

La première partie de notre projet d'établissement intitulé « projet social » a pour but de présenter la structure, son environnement, sa raison d'être et de présenter la population accueillie.

Historique :

Le multi accueil se situe au sein de la Maison de l'Enfance de DETTWILLER.

Le projet de départ était de réunir dans un même lieu : la Crèche Parentale « Les Bouts de choux » implantée à ROSENWILLER (annexe de DETTWILLER), le périscolaire et la création d'une Halte Garderie. Au fur et à mesure du projet, l'idée de créer un multi accueil, plutôt que deux structures petite enfance différentes dans un même lieu paraît plus judicieuse et davantage en adéquation avec les nouvelles demandes des familles.

Le projet se tourne donc définitivement vers la création de la Maison de l'Enfance regroupant deux structures :

- un Périscolaire géré par l'Association Générale des Familles en Délégation de Service Public
- un Multi Accueil géré par la Communauté de Communes de la Région de SAVERNE.

Cette Maison de l'Enfance **a ouvert ses portes le 16 janvier 2006**. La Crèche Parentale a fermé ses portes à ce moment là, les enfants et les professionnelles ont intégré le multi accueil.

Depuis, le multi accueil n'a pas connu de changement majeur dans son mode de fonctionnement. Le Périscolaire a quant à lui, été repris en régie direct par la Communauté de Communes en 2010.

Le bâtiment est donc scindé en deux parties, une pour le multi accueil et l'autre pour le Périscolaire. Nous travaillons en partenariat mais avons chacun notre propre fonctionnement.

Situation géographique et population :

La Maison de l'Enfance se situe en plein centre du village de DETTWILLER. La structure se situe à proximité des écoles, de la Bibliothèque Municipale, du Centre Socio-culturel, de la Gare SNCF.

DETTWILLER est l'une des 28 communes de la Communauté de Communes de la Région Saverne. La communauté de communes regroupe 30 771 habitants (dont 12 296 habitants dans la ville centre : SAVERNE), 4 communes sont de taille moyenne (entre 1300 et 2700 habitants) dont DETTWILLER et les autres communes sont de petite taille (entre 200 et 600 habitants).

DETTWILLER avec ses 2677 habitants est la deuxième commune de ce regroupement derrière la ville centre. La commune se situe au Nord-Est du territoire de la Communauté de Communes. Le choix de l'implantation sur cette commune, permet de mieux répartir l'offre Petite Enfance sur le territoire. La commune est bien desservie en train pour se rendre soit vers SAVERNE, soit vers STRASBOURG qui sont les grands bassins d'emplois du secteur.

Offre de garde sur le territoire :

La Communauté de Communes, propose plusieurs services aux familles :

- Le Multi Accueil « L'île aux enfants » de 32 places à DETTWILLER
- Le Multi Accueil « Au pays enchanté » de 40 places à SAVERNE
- La Crèche Familiale « Les petits bouchons » de 50 places à SAVERNE
- Le Relais Assistantes Maternelles « La Croisée des chemins » (environ 300 assistantes maternelles sur le territoire)
- Le Lieu d'Accueil Enfant Parent « L'envol » à SAVERNE

Depuis le 1^{er} septembre 2015, une nouvelle Maison de l'Enfance « Les Tournesols » regroupe les différentes structures petite enfance de SAVERNE dans un même bâtiment.

Nous avons également mis en place en septembre 2015, un Lieu d'Information pour l'Accueil du Jeune Enfant (LIAJE). Il se situe au sein de cette nouvelle Maison de l'Enfance et a pour fonction d'informer, d'accompagner et de centraliser les demandes d'accueil sur le territoire.

Outre ces structures gérées par la Communauté de Communes on trouve également sur SAVERNE :

- la Crèche Parentale « Les Bambins » (gestion associative)
- une micro-crèche (entreprise privée)

Pour les enfants scolarisés des nombreux Accueil de Loisirs Sans Hébergement sont proposés sur l'ensemble du territoire.

Public accueilli

Les familles sont originaires des 28 communes de la Communauté de Communes. Néanmoins, les familles issues de DETTWILLER et des petites communes limitrophes sont davantage représentées au sein de la structure. En fonction des disponibilités ; des familles extérieures à la Communauté de Communes peuvent être accueillis, toutefois une majoration tarifaire de 30 % sera appliquée à ces familles.

Les familles accueillies au sein de la structure sont assez hétérogènes, il n'y a pas de condition d'activité professionnelle pour obtenir une place au sein de notre structure. Le multi accueil joue son rôle de lieu de mixité sociale, les enfants accueillis sont issus de diverses catégories socio-professionnelles et de diverses cultures.

L'établissement accueille également des enfants présentant un handicap ou atteints de maladie chronique, avec la mise en place d'un protocole d'Accueil Individualisé (PAI).

Possibilités d'accueil au sein de la structure :

Le multi accueil dispose d'un agrément modulé de **32 places pour l'accueil d'enfants de 10 semaines à 4 ans**. Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 18h30.

Modulation de l'agrément :

07h15 à 08h00	: 13 enfants
08h00 à 09h00	: 21 enfants
09h00 à 17h45	: 32 enfants
17h45 à 18h30	: 13 enfants

Nous proposons différents types d'accueil :

- l'accueil régulier contractualisé
- l'accueil occasionnel (*réservation de semaine en semaine*)
- l'accueil d'urgence

Le multi accueil est un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation. C'est un lieu de vie où l'enfant peut vivre ses premières expériences de séparation avec la famille et de vie en collectivité. Il est destiné à l'accueil régulier ou occasionnel de l'enfant en fonction des besoins des parents.

L'accueil régulier, correspondant à un accueil prévisible sur plusieurs mois (ou sur un planning mensuel), au plus proche des besoins des parents. Cet accueil fera l'objet d'un contrat de garde entre la famille et la structure.

L'accueil occasionnel, pour les familles dont les besoins sont plus ponctuels ou souhaitant faire découvrir la collectivité à leur enfant en complément d'un autre mode de garde. Dans ce cas, les réservations se font de semaine en semaine.

L'accueil d'urgence, permet d'accueillir, dans la limite des places disponibles, un enfant dont la situation familiale et/ou sociale l'exige. Cet accueil propose une solution temporaire pour apaiser la situation, dépasser le moment de crise, et réfléchir aux besoins et aux relais à mettre en place si nécessaire. Cette mesure est exceptionnelle.

Dans un souci de socialisation, d'éveil et de respect du bien être de l'enfant, la régularité de l'accueil est toutefois souhaitable, peu importe le type d'accueil choisi. Un rythme de 2 à 3 demi-journées par semaine est bénéfique à l'enfant et permet une réelle adaptation.

La structure ferme ses portes 3 semaines en août et une semaine à Noël.

L'accueil se fait sur deux sections, la section des « bébés » accueillant 12 enfants de 10 semaines à 18 mois. La section des « moyens-grands » avec 20 places pour des enfants de 18 mois à 4 ans.

En ce qui concerne la tarification, nous appliquons la Prestation de Service Unique (PSU), le tarif horaire est calculé en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge de la famille, selon le barème défini par la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales).

Les repas et goûter ainsi que les couches sont fournis par l'établissement. Les repas sont préparés sur place.

Conclusion :

Le Multi Accueil « L'île aux enfants » fait partie des structures du service Petite Enfance de la Communauté de Communes de la Région de SAVERNE. Il a pour particularité d'être la seule structure petite enfance qui se situe hors de la ville centre (SAVERNE). De ce fait, l'offre de garde s'ouvre à des familles des petites communes rurales limitrophes.

La structure répond aux différents besoins de garde des familles. Elle se veut être un lieu de mixité sociale, où chaque famille, chaque enfant sera accueilli dans le respect et la tolérance.

PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif ci-après, exprime les valeurs éducatives que l'équipe souhaite promouvoir à travers les relations et les activités avec les enfants et les parents accueillis.

Présentation de l'équipe :

Le personnel de la structure constitue une équipe pluridisciplinaire. Chaque membre de l'équipe participe pleinement à la vie de celle-ci et y enrichit les échanges, de part sa formation et/ou son expérience.

L'équipe se compose de :

- 1 Directrice Éducatrice de Jeunes Enfants
- 1 Éducatrice de Jeunes Enfants
- 5 Auxiliaires de Puériculture
- 4 Assistantes d'Éducation titulaire du CAP Petite Enfance
- 1 Infirmière (12h / semaine)
- 1 Cuisinière
- 1 poste d'apprentissage Auxiliaire de puériculture est ouvert de septembre 2016 au mois de février 2018.

La directrice, l'infirmière, la cuisinière et l'apprentie ne comptent pas dans l'encadrement auprès des enfants.

Les locaux

Le multi accueil fonctionne avec 2 sections sur 2 étages différents :

• **au rez de chaussée** : l'entrée principale du bâtiment se situe à ce niveau. Il y a un hall d'accueil avec un espace d'informations dédié aux usagers, un local poussette, le bureau de la directrice. La cuisine se trouve également au rez de chaussée ainsi qu'un vestiaire pour le personnel.

La section des bébés se compose d'une salle de vie pouvant accueillir 12 enfants de 10 semaines à 18 mois, d'un dortoir attenant, d'une salle de change, d'une biberonnerie et d'une lingerie. Cette section dispose également d'une terrasse avec un espace jeux d'eau.

• **au rez de jardin** : la section des moyens-grands se compose d'une salle de vie pouvant accueillir 20 enfants de 18 mois à 4 ans, de 3 dortoirs attenants, d'une salle de propreté, d'une biberonnerie et d'une lingerie. La section dispose d'une terrasse donnant accès au jardin avec un bel espace vert et structure de jeux extérieur avec toboggan. L'équipe dispose également d'un vestiaire.

Au rez de jardin se trouve également une petite salle de repos pour le personnel. Cette salle est également disponible pour les mamans souhaitant allaiter leur enfant.

Les valeurs de la structure :

Toute l'équipe éducative de la structure se fixe comme **principes et valeurs de travail** :

LE RESPECT :

Accueillir tous les enfants quelques soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses. Respecter les parents en tant que tels et les reconnaître dans leur rôle. Respecter l'enfant dans son individualité, son rythme et ses besoins propre.

LA TOLERANCE :

Reconnaître et accepter chacun dans sa différence (culture, religion, handicap...).

LA BIENTRAITANCE :

Proposer un accueil de qualité respectant le bien être et les besoins de l'enfant, dans un environnement adapté.

LA LIBERTE :

Respecter l'enfant dans sa liberté, dans ses choix et dans ses droits à faire ou à ne pas faire.

LA CONFIANCE :

Développer une relation de confiance entre l'équipe et la famille, mais aussi envers l'enfant pour l'aider dans ses apprentissages.

Les intentions éducatives :

Les objectifs que se fixe l'équipe éducative au quotidien dans l'accueil sont les suivants :

- favoriser la socialisation de l'enfant :

La socialisation de l'enfant correspond à un long processus par lequel l'enfant intègre les valeurs, les normes, les codes, les interdits, les règles de conduite. Dans un même temps, il se construit une identité sociale, apprend à composer avec lui même mais aussi à tenir compte des autres et à trouver sa place au sein du groupe. En effet, loin de n'être qu'une succession de contraintes et de frustrations, la vie en collectivité est aussi source d'enrichissement par la diversité des liens qui se créent entre les enfants et avec les adultes.

La socialisation répond pleinement aux besoins de rencontrer et d'être en contact avec ses pairs. Les disputes et les conflits sont fréquents dans la petite enfance, notre rôle éducatif est d'apprendre aux enfants à trouver d'autres réponses que l'agressivité ou la violence. Mais aussi de leur apprendre à vivre avec l'autre, à faire avec l'autre, à négocier, faire des concessions. Au quotidien, toute activité peut donc être support à la socialisation et à l'apprentissage de la vie en groupe. Il revient à l'adulte de savoir guider l'enfant dans cette direction notamment en posant des limites, des règles, un cadre fixe mais sécurisant.

- favoriser l'autonomie :

Accompagner l'enfant vers l'autonomie c'est l'autoriser à faire et le laisser faire seul ; l'autoriser à essayer, à ne pas atteindre l'objectif visé du premier coup. C'est l'encourager, le solliciter, le stimuler et l'inciter à faire : c'est l'aider à faire tout seul !

Pour que l'enfant ait envie d'expérimenter, il faut qu'il puisse le faire dans un contexte rassurant, que les objectifs visés ne soient pas trop difficiles à atteindre. Cela lui permet de

connaître plus de situations de réussite que d'échecs et donc de rester sur un sentiment de plaisir, de fierté qui l'incitera à continuer, plutôt que sur un sentiment de frustration qui risque au contraire de le décourager.

Au sein de la structure, l'autonomie passe par la possibilité de choisir son activité lors des jeux libres, par la possibilité de détourner des objets de leur fonction première, de créer, de s'exprimer. Mais aussi par le fait d'accrocher et de décrocher sa veste, de prendre ou ranger ses chaussons ou ses chaussures, de les mettre ou de les enlever, choisir entre le pot ou les toilettes, tirer la chasse d'eau, y aller seul pour les plus grands, d'apprendre à se laver les mains, s'habiller ou se déshabiller, ranger ses habits dans le panier avant la sieste, manger seul, avoir accès à son doudou quand l'enfant en ressent le besoin...

- favoriser le développement psychomoteur et permettre la découverte corporelle :

Pouvoir découvrir son corps, en prendre conscience, savoir ce que l'on peut faire avec dans l'espace, permet à l'enfant de mieux se connaître mais aussi de prendre conscience de son corps, de l'autre, des différences physiques (taille, couleur de peau, différence entre garçon et filles...) de l'espace qui l'entoure... la prise de conscience de son propre corps est importante pour les acquisitions motrices. Au quotidien, chez les bébés, les enfants se verront proposés des jeux et jouets au sol, sur des tapis d'éveil afin de favoriser le mouvement de l'enfant (passage de la position sur le dos au ventre ; tenir assis ; se mettre assis ; ramper ; quatre pattes ; se tenir debout ; marcher...). Chez les moyens-grands des temps d'activités psychomotrice sont proposées tous les jours, soit de manière dirigée (ateliers, parcours...) soit de manière plus libre (toboggans, courses, vélos, voitures, balles...)

- développer le langage :

Chez le tout-petit la communication est en premier lieu non verbale. Mais il est néanmoins essentiel dès le plus jeune âge de verbaliser les actes et les choses du quotidien. Le but étant de permettre à l'enfant d'accéder progressivement à la communication verbale, au langage. L'enfant va au fur et à mesure passer des répétitions de sons, de mots à l'utilisation de mots-phrase (un mot = toute une phrase), puis à des pré-phrases (juxtaposition de deux mots). Vers 2 ans 1/2, 3 ans l'enfant va élaborer des phrases plus longues et plus complexes. Au quotidien, la verbalisation constante, les chants, les comptines, les histoires vont permettre à l'enfant d'acquérir du vocabulaire et de faire ce cheminement.

- développer la créativité et l'imaginaire de l'enfant :

Etre créatif n'est pas le seul fait d'être un artiste. Faire preuve de créativité, c'est aussi être capable d'apporter une solution nouvelle à un problème. Développer la créativité d'un enfant c'est donc lui permettre d'expérimenter, de construire, d'élaborer et donc de grandir. Développer l'imaginaire de l'enfant, c'est lui permettre de faire des associations d'idées, d'inventer des personnages, des situations, de rejouer des situations vécues, d'imiter, de s'exprimer. La capacité représentative va permettre à l'enfant de se représenter des objets, des personnes absentes, d'anticiper ce qui va arriver, de se projeter et donc de se rassurer.

- favoriser l'estime de soi :

C'est permettre à l'enfant de devenir un être unique, bien dans son corps et ayant confiance en lui. Cette estime de soi et cette confiance lui permettront dès le plus jeune âge mais aussi plus tard dans sa vie d'adolescent puis d'adulte, de profiter de ses réussites mais aussi d'accepter ses échecs et de rebondir afin d'en tirer quelque chose de positif.

L'estime de soi passe tout d'abord par la reconnaissance de l'individualité de chacun. Il n'est pas facile pour un enfant de trouver sa propre place au sein d'un groupe. L'équipe est vigilante à reconnaître et respecter l'individualité de chaque enfant. Pour cela, il est nécessaire d'échanger avec les parents pour mieux connaître l'enfant ; d'identifier ses besoins ; de comprendre et de respecter son rythme ; de prendre en compte ses émotions. Chaque enfant

est accueilli et appelé par son prénom ; à un crochet avec son prénom... ce qui lui permet de prendre sa place au sein du groupe. L'autonomie est très importante dans l'apprentissage de l'estime de soi chez le jeune enfant ainsi que la responsabilisation.

L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace sur les deux sections n'est pas quelque chose de figé. Nous en rediscutons régulièrement en équipe, et trouvons ensemble de nouvelles idées ou solutions aux éventuelles difficultés rencontrées.

Sur la section des bébés un espace (délimité de barrières) avec des tapis et des mobiles permet un coin plus calme pour les tous-petits. Cet espace peut aussi être utilisé ponctuellement pour des parcours de psychomotricité et des activités permettant les acquisitions motrices en toute sécurité.

Sur la section des moyens-grands, différents espaces sont proposés. Un coin cuisine et jeux d'imitation, où les enfants ont accès lors de jeux libres. Ces espaces de jeux dits « symboliques » permettent à l'enfant de « faire semblant » ou de « faire comme » : jouer à la maman ou au papa...l'enfant évoque à travers ces jeux de personnes ou des objets absents, des scènes du quotidien.

Un espace avec tapis et canapé, permet aux enfants de se regrouper pour des temps de chants d'histoires... Un coin jeu de construction, d'assemblage (tours, leggo, clippo, cubes...) également accessible en jeu libre, ces jeux stimulent les facultés d'anticipation, de logique, d'imagination et demandent de la concentration et de la précision.

Le travail en équipe

L'équipe éducative se réunit lors de réunions d'équipe en soirée toutes les 8 semaines environ. Ces réunions permettent d'échanger sur les pratiques, sur les difficultés rencontrées, d'évaluer les actions, de se remettre en question, de prendre du recul sur sa pratique, de préparer les nouveaux projets.

Des réunions d'équipe par section ont également lieu afin d'aborder des thèmes, des projets, des problématiques spécifiques aux sections.

Les valeurs de respect et de tolérance s'appliquent également au sein de l'équipe.

Le travail en partenariat

La structure essaye de s'ouvrir sur l'extérieur et de travailler en partenariat. D'une part avec les différentes structures d'accueil petite enfance de la communauté de communes mais aussi avec les différents partenaires sociaux : PMI (Protection Maternelle et Infantile) CAMPS (Centre d'Action Médico Social Précoce)...

La bibliothèque (se situant juste à côté de la structure), nous ouvre ses portes sur un créneau qui nous est réservé, tous les 1ers mardis du mois. Les enfants s'y rendent choisir des livres mais aussi écouter des histoires.

Le partenariat se fait également avec les écoles et centre de formation. Nous accueillons régulièrement des élèves ou étudiants en stage.

Le médecin référent de la structure reste un partenaire privilégié. Il est chargé avec le

concours de l'infirmière d'assurer des actions d'éducation et de promotion à la santé auprès du personnel. Il définit les protocoles médicaux en concertation avec la directrice et l'infirmière.

La diététicienne avec laquelle nous avons créé un livret d'aide à l'élaboration de repas, valide également régulièrement les menus proposés.

La place des familles

Les parents sont invités à participer à la vie de la structure de différentes manières.

Chaque début d'année scolaire, trois parents représentants (un titulaire et deux suppléants) sont élus par l'ensemble des parents. L'appel à candidature se fait par le biais de la structure ainsi que les élections. Les parents élus sont invités à participer aux différentes commissions d'attributions des places et au conseil d'établissement qui a lieu une fois par an.

Nous retrouvons également les parents lors des fêtes ou des sorties, dans une ambiance plus conviviale et propice à la discussion et aux échanges.

Des réunions à thèmes ou des conférences peuvent être organisées en partenariat avec les structure petite enfance de SAVERNE.

Des ateliers parents-enfants sont proposés ponctuellement dans l'année. En petit groupe les parents participent avec leur enfant à une activité proposée par une ou deux professionnelles de l'équipe.

PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique ci-après, traduit en concept et en pratique le projet social et le projet éducatif tels qu'ils seront mis en œuvre par l'ensemble de l'équipe d'accueil.

Une journée type chez les bébés

Chez les bébés, il n'est pas évident de définir une journée type car chaque enfant a un rythme différent, les activités d'éveil et la journée se déroulent en fonction des enfants. Néanmoins voici les temps forts :

- **7h15 / 8h45 :** Accueil de tous les enfants sur la section des bébés / jeux libres
- **8h45 :** Décloisonnement : les moyens-grands vont dans leur section
- **11h :** Les premiers repas commencent à être servis (pour les enfants en alimentation diversifiés)
- **15h00 / 15h30 :** Les goûters commencent à être servis
- **17h45 :** Regroupement chez les petits, jeux, départ progressif des enfants

Une journée type chez les moyens-grands

- **7h15 / 8h45 :** Accueil de tous les enfants sur la section des bébés / jeux libres
- **8h45 :** Décloisonnement : les moyens-grands vont dans leur section
- **9h00 / 9h45 :** Temps de regroupement chez les moyens-grands, chants, comptines, histoires... / Collation / Change, passage aux toilettes
- **10h / 10h45 :** Activités dirigées pour les moyens-grands
- **10h45 / 11h30 :** Activités motrices (à l'intérieur ou à l'extérieur)
- **11h30 / 12h30 :** Regroupement rituel de chants avant le repas / passage aux toilettes, lavage des mains, repas.
- **12h45 / 13h15 :** Change, préparation à la sieste, temps calme, histoires...
- **13h30 / 15h00 :** Siestes et jeux libres
- **15h00 :** Réveil progressif / habillage / jeux libres / puzzles...
- **16h00 / 16h30 :** Goûter
- **16h30 / 17h30 :** Jeux libres, jeux extérieurs, vélos, voitures...
- **17h45 :** Regroupement chez les petits, jeux, départ progressif des enfants

L'inscription

L'inscription de l'enfant se fait par la directrice, soit après attribution d'une place par la commission pour l'accueil régulier, soit sur demande des familles pour l'accueil occasionnel. C'est un moment important pour la suite de l'accueil. Il s'agit là de créer une relation de confiance entre la famille et la structure, de créer un cadre sécurisant pour les parents et de ce fait pour l'enfant. Ce moment se fait de préférence sur rendez-vous afin que la directrice soit pleinement disponible pour la famille.

Lors de ce rendez-vous, la directrice présente aux parents la structure, son fonctionnement, procède aux formalités d'inscription et prend le temps d'échanger et de répondre aux questions des parents. Elle présente également le déroulement de l'adaptation.

L'adaptation

L'adaptation se déroule sur une période de deux semaines (environ). Une professionnelle de l'équipe est désigné « référente » de l'enfant pour faciliter cette période de séparation. La référente permet à l'enfant et à ses parents d'avoir un premier repère au sein de la structure, les rendez-vous d'adaptation seront fixés avec elle.

Un premier rendez-vous est proposé où les parents restent présents. La directrice accueille l'enfant et ses parents et les accompagne dans la section où l'enfant sera accueilli. Elle présente l'équipe et la référente. Lors de ce premier rendez-vous, la référente remplit avec les parents « la fiche adaptation » qui permet à la référente et à l'ensemble de l'équipe de faire connaissance avec l'enfant, de connaître ses habitudes de vie, son rythme. Ce temps d'échange entre les parents et la référente permet donc de faire connaissance mais aussi de présenter de façon plus concrète le fonctionnement du groupe, les lieux et de répondre aux questions des parents. La référente est disponible, à l'écoute et rassurante. Elle expliquera également aux parents l'importance de verbalisation de la séparation de manière positive.

Les rendez-vous suivants auront lieu sans la présence des parents, une première fois pendant 15 minutes, puis d'autres rendez-vous seront proposés. La référente augmentera progressivement la durée des rendez-vous en ajoutant des temps de repas, de sieste... Pendant ces rendez-vous la référente se montrera particulièrement disponible pour cet enfant, tout en aidant l'enfant à trouver sa place dans le groupe et à aller vers les autres professionnelles.

A la fin de chaque rendez-vous, la référente transmettra aux parents le déroulement du rendez-vous. Elle transmettra également à l'ensemble de l'équipe les informations concernant le déroulement de l'adaptation, et mettra la fiche d'adaptation à jour.

La référente informera les parents, la directrice, et l'équipe de la fin de l'adaptation et donc du démarrage de l'accueil régulier ou occasionnel.

L'accueil au quotidien

L'accueil de l'enfant au sein de la structure, est le moment où se joue la séparation de l'enfant d'avec ses parents et donc une relation triangulaire entre l'enfant, le parent et la professionnelle. L'enfant sera accueilli par une professionnelle. Elle se met à sa hauteur et s'adresse à l'enfant, l'accueille par son prénom et lui dit « bonjour ». Elle dialogue avec le parent pour prendre connaissance des informations essentielles pour la journée de l'enfant. La

professionnelle est disponible pour l'enfant et l'accueille dans les bras, lorsque celui-ci en a besoin. Les informations transmises par les parents seront inscrites par la personne ayant accueilli l'enfant dans le cahier de transmission. Les différentes professionnelles prendront connaissance au fur et à mesure de leur arrivée de ce cahier.

Comme l'accueil du matin, le moment du départ est important. L'équipe accueille le parent et lui relate la journée de l'enfant. Outre les temps de repas, de change et de sieste, la professionnelle veillera à raconter au parent comment s'est passée la journée de l'enfant.

Les temps d'activités

Des temps d'activités sont proposés aux enfants. Certaines sont dites de « jeux libres » d'autres dites « dirigées ».

Le jeu libre est essentiel à la construction de l'enfant. Il favorise les échanges et les interactions, la créativité et le développement de la personnalité de l'enfant. Il permet également à l'enfant de trouver sa place au sein du groupe. L'adulte est présent et disponible lors de ces temps de jeux libres. Il observe, gère le groupe, invite les enfants à jouer, verbalise, accompagne...

L'activité dirigée, est proposée par l'adulte. Elle est préparée et prévue par l'équipe dans la journée. Lors de ces activités l'enfant suit des consignes, des règles, se concentre... L'adulte accompagne, encourage, valorise, aide l'enfant à faire seul, à trouver des solutions aux difficultés rencontrées. L'enfant évolue et prend du plaisir.

L'enfant est libre de participer ou de ne pas participer à ces activités.

Les temps de regroupements, chants, langage

Les temps de regroupements permettent de donner des repères aux enfants, ils ont lieu tous les jours aux mêmes moments. C'est un temps de retour au calme, de transition, de chants, de langage, de musique. Ils favorisent les échanges entre enfants et adultes, ils encouragent l'enfant à s'exprimer par les gestes, le corps, le langage. C'est un moment de plaisir qui favorise le sentiment d'appartenance au groupe (chanter tous ensemble) et enrichi le vocabulaire de l'enfant, et développe l'écoute et le respect de l'autre (on écoute ce que le copain a à dire, on attend qu'il ait fini avant de parler...).

Le change / L'apprentissage de la propreté / Les soins

Les enfants sont changés régulièrement, avant l'activité du matin, après le repas de midi et au lever de sieste. En dehors de ces temps de change les enfants sont évidemment changés si nécessaire et de toute manière toutes les 3 heures environ.

Le moment du change est un temps privilégié pour l'enfant. La professionnelle veille lors de ce moment à rassurer l'enfant, à pratiquer des soins de manière individualisée, à verbaliser les actes et les gestes à l'enfant, à respecter l'intimité et le bien-être de l'enfant.

L'apprentissage de la propreté se fait en concertation avec les parents. L'enfant ne sera en aucun cas installé sur le pot ou sur les toilettes s'il ne le souhaite pas. Etre à l'écoute de l'enfant c'est respecter ses choix, encourager, valoriser, ne pas brusquer ni freiner l'enfant dans

son apprentissage. Lors des « accidents pipi » l'enfant ne sera pas grondé mais au contraire remis en confiance pour la suite de sa progression.

En ce qui concerne les soins médicaux, les enfants malades ou les accidents, l'équipe se réfère aux protocoles médicaux.

Le repas et le goûter

C'est un moment important de la journée, les enfants doivent pouvoir manger dans une ambiance calme et sereine, l'équipe veillera à respecter et faire respecter cette ambiance. C'est pour cette raison que les arrivées et les départs des enfants ne se font pas à ce moment là (entre 11h30 et 12h45).

Chez les bébés, c'est un moment d'échange et de relation privilégiée avec l'adulte. Ce doit être un moment de plaisir pour l'enfant.

Chez les moyens-grands, c'est un moment de plaisir et de partage. Les enfants mangent tous ensemble avec les professionnelles. C'est un temps de socialisation, régis par des règles (on attend que tout le monde ait fini avant de se lever...) et par des rituels (lavage de mains avant le repas, chants pour se dire « bon appétit »...). Le repas est prétexte à la discussion, aux apprentissages, à l'autonomie (tenir une cuillère, manger tout seul, s'essuyer la bouche...). Il permet la découverte de différents saveurs et de différents aliments.

L'enfant n'est pas forcé à manger ni à finir son assiette, il peut choisir ce qu'il veut manger ou pas, mais l'équipe encouragera l'enfant à goûter afin de découvrir de nouvelles saveurs. L'équipe respecte donc les goûts et les habitudes alimentaires des enfants.

L'autonomie est favorisée par l'équipe, l'enfant est encouragé mais les professionnelles sont présentes pour aider chaque enfant en fonction de ses propres besoins.

La sieste

La sieste est un moment important dans la journée de l'enfant. Le rythme de l'enfant est respecté. Chez les bébés, les enfants sont couchés en fonction de leur rythme et des signes de fatigue qu'ils montrent. Au début de l'accueil, si l'enfant a besoin de présence pour être rassuré et dormir, il peut dormir sur les tapis dans le coin calme. Mais progressivement l'équipe essaye de le coucher dans son lit dans le dortoir.

Chez les moyens-grands, la plupart des enfants font une sieste en début d'après-midi. Il se peut néanmoins que certains enfants montrent des signes de fatigue dans la matinée, ils sont alors couchés. Les enfants sont couchés dans leur lit avec leur doudou et/ou leur tétine. Une professionnelle est présente dans chaque dortoir au moment de l'endormissement et rassure les enfants si nécessaire. Chaque enfant n'ayant pas le même besoin de sommeil, le réveil est échelonné. Les professionnelles organisent alors des jeux calmes pour les enfants qui sont réveillés. Il en est de même pour les enfants encore présents lors de l'endormissement mais qui partent en début d'après-midi.

Le doudou et la tétine

L'objet transitionnel ou « doudou » est un objet qui voyage entre la maison et la structure. Il accompagne l'enfant dans tous les moments de sa vie. Il permet à l'enfant de mieux gérer la séparation, les angoisses créées par celles-ci. L'image de la mère est concrétisée par le doudou. Chaque enfant réagit de manière différente c'est pourquoi la gestion du doudou et de la tétine se fait plus ou moins au cas par cas. Des pochettes à doudou sont disponibles à hauteur d'enfant, afin de laisser l'enfant libre et autonome. Il peut aller le chercher quand il en a besoin et le ranger tout seul.

L'équipe encourage l'enfant à ranger son doudou dans les pochettes à doudou et sa tétine au crochet. Au repas, le doudou est de préférence rangé, mais si l'enfant ressent le besoin de l'avoir avec lui, il peut le poser sur la chaise.

Les projets spécifiques « fil conducteur »

Afin de décliner tous les points que nous avons abordés, l'équipe pédagogique propose chaque année un nouveau « fil conducteur ». Ce fil conducteur est un thème que l'équipe aborde plus particulièrement avec les enfants tout au long de l'année. Ce projet est présenté aux familles à chaque début d'année scolaire.

Conclusion :

Le cadre éducatif et pédagogique de la structure est défini au travers de ce projet d'établissement.

Il est le cadre de référence de l'ensemble des professionnels qui travaillent au sein de la structure.

Ce projet sera réévalué annuellement par l'ensemble de l'équipe et donc amené à évoluer.

Janusz KORCZAK, *Quand je redeviendrai petit*

« Vous dites :

- C'est épuisant de s'occuper des enfants.

Vous avez raison. Vous ajoutez :

- Parce que nous devons nous mettre à leur niveau. Nous baisser, nous pencher, nous courber, nous rapetisser.

Vous vous trompez.

Ce n'est pas cela qui nous fatigue, mais c'est le fait d'être obligé de nous élever jusqu'à la hauteur de leur sentiments. Nous élever, nous étirer, nous mettre sur la pointe des pieds. Pour ne pas les blesser. »

Aline ZILLER
Educatrice de jeunes enfants
Directrice du multi accueil « l'île aux enfants »

Octobre 2016